



POINT INFO

Ah les maudits Chardons !

Qui ne peste pas confronté à l'apparition de cette plante envahissante ne manquant pas de piquant ? Heureusement des solutions naturelles existent pour éviter son installation et limiter son développement...

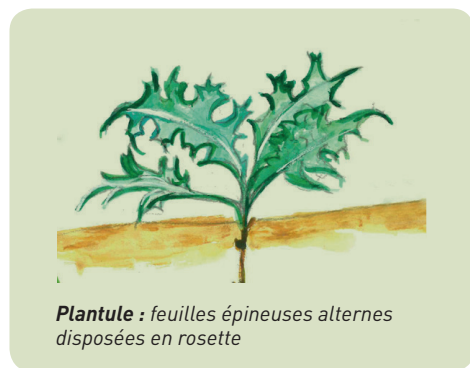
Connaître le chardon des champs...



Le chardon des champs est une plante vivace qui présente **une importante capacité reproductive**.

→ Son système racinaire (composé de rhizomes* horizontaux mesurant jusqu'à 3 mètres) lui permet de coloniser les sols compacts. Grâce à ses drageons**, la plante progresse sous forme de tâches appelées « rond de chardon ».

→ Ses graines volent, se dispersent et germent très facilement au soleil. Cela lui permet de coloniser rapidement les surfaces nues.



Plantule : feuilles épineuses alternes disposées en rosette

- Gourmand en nitrates, il sera donc d'autant plus vigoureux si le sol est riche.
- Il s'épanouit sur les sols profonds et humides. On peut le retrouver dans nos jardins, en particulier si le terrain a été délaissé.
- A l'inverse, il aura du mal à s'installer dans un potager. En effet, les successions de cultures y sont très rapides et le travail du sol plus fréquent.

LEXIQUE

* Rhizome : tige souterraine vivace, se développant à l'horizontale et émettant chaque année des racines et des tiges aériennes.

** Drageon : pousse issue de la racine d'un végétal qui peut devenir autonome et évoluer comme nouvel individu.

ATTENTION

Il ne faut pas confondre le chardon des champs avec d'autres espèces de la même famille comme le chardon bleu. Appelé également « Panicault de mer », ce chardon est une espèce protégée. Très présent sur les dunes, il est même devenu l'emblème du conservatoire du littoral.*

**Établissement public chargé d'acquérir des espaces naturels littoraux en vue de les protéger.*



Conservatoire
du littoral



Plante adulte :

- > Tige haute de 30 à 150 cm sans lame épineuse,
- > Feuilles piquantes et divisées,
- > Fleurs de diamètre inférieur à 3 cm,
- > Capitules portant, de juillet à octobre, de petites fleurs rose clair serrées les unes contre les autres.

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE CONCERNANT LE CHARDON DES CHAMPS :

La lutte contre le chardon des champs (Cirsium arvense) est réglementée. Il est, en effet, classé dans la liste des organismes nuisibles. Des arrêtés préfectoraux sont pris pour rendre la lutte obligatoire sur l'ensemble du territoire breton. Cette obligation s'applique aux agriculteurs, aux collectivités et aux particuliers.

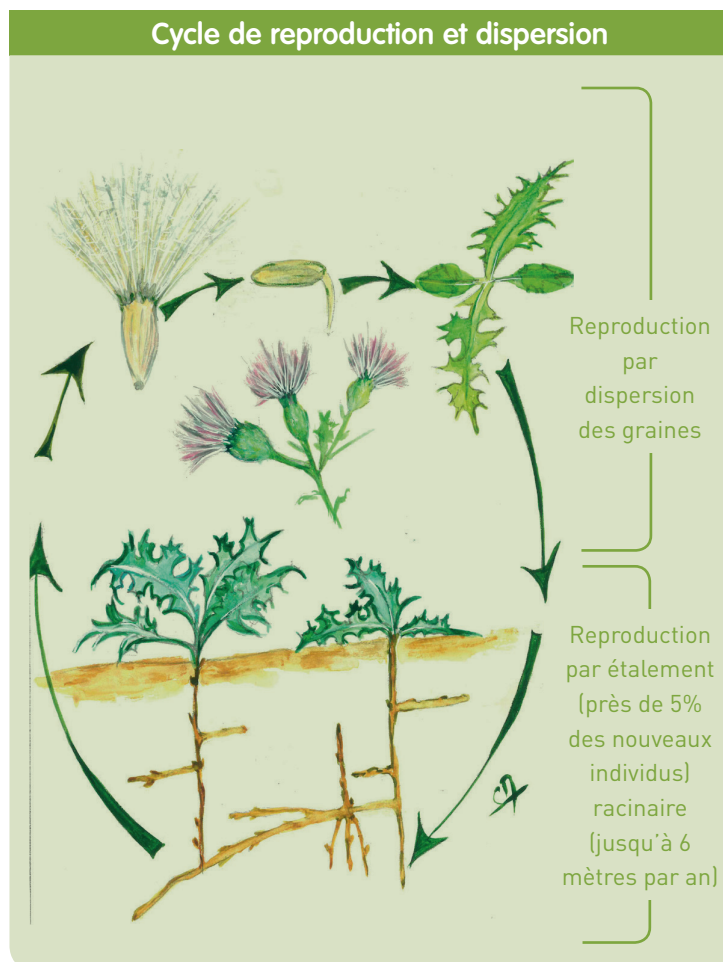
Attention : Depuis le 1^{er} janvier 2019 (Loi Labbé), l'usage, l'achat et la détention de pesticides sont interdits pour les particuliers. Que le produit soit utilisé, usagé ou périmé, que l'emballage soit vide, souillé ou avec un reste de contenu, il faut le déposer en déchèterie.

... pour mieux intervenir

Pour avoir une action efficace contre l'invasion du chardon des champs, il faut comprendre son fonctionnement biologique et adapter les méthodes d'intervention en fonction des espaces à gérer.

Les actions curatives (fauchage, arrachage) sont intéressantes sur de petites surfaces où l'on peut intervenir régulièrement et où l'infestation n'est pas trop importante. **Pour des surfaces plus importantes (pâture ou gazon)**, la lutte contre le chardon des champs doit être intégrée à tout un ensemble de mesures préventives et curatives.

CAS DES MASSIFS OU DES PETITES SURFACES



Modes d'intervention

1) Intervenez régulièrement pour éviter la montée en graines :

- **arrachage** (avec un couteau désherbeur pour aller chercher la racine en profondeur) mais cela est fastidieux car il faut éviter de laisser un bout de racine,
- **fauchage** : toute nouvelle repousse stimulée par la fauche viendra épuiser les réserves des rhizomes racinaires, une multiplication d'interventions finira par affaiblir la plante.



ASTUCES

- 1 - Faites une dernière fauche en mai-juin**, au stade bouton floral quelques jours avant la floraison, au moment où les réserves racinaires sont au plus bas pour atténuer l'apparition de nouveaux rhizomes.
- 2 - Fauchez avant une période pluvieuse.** L'eau pénétrant dans le creux de la tige semble favoriser le pourrissement de la plante.

2) Evitez un travail du sol provoquant la segmentation des rhizomes car chaque bout de racine peut devenir un nouveau pied.

3) Mettez en place des plantes qui rentrent en concurrence comme les couvres-sols denses (ex. : millepertuis, géraniums vivaces, azalées, lierres ornementaux non grimpants, etc.)

CAS DES GAZONS

Pratiquez une tonte régulière pour ne pas dépasser le stade bourgeon florale des chardons.

En cas de fauche au stade floraison, la maturation des graines se fera même sur les plantes sans racine. Or nous ne disposons pas de moyens efficaces pour nous en débarrasser. Il faudrait enlever la tonte, mais la mettre au compost ou en déchèterie risquerait de favoriser la dispersion des graines. De plus, la loi interdit de brûler les déchets de jardin.



ASTUCES

Si le gazon n'est pas trop envahi, il est possible de couper les tiges des chardons avant de passer la tondeuse. Vous pouvez les faire sécher dans un endroit à l'abri du vent et les utiliser pour allumer le barbecue !

CAS DES PRAIRIES PÂTURÉES

1) Mettez en place des rotations longues et variées, avec l'implantation d'espèces pouvant entrer en concurrence avec le chardon (ex. : la luzerne).

2) Pratiquez des fauches répétées ou un pâturage raisonné par des ânes, poneys, chèvres et certaines races de moutons qui consomment les chardons.

3) Evitez les excès de matière organique et d'engrais azotés. Le surpâturage (exploitation excessive de la végétation par le bétail) est à proscrire.

4) Décompactez le sol en prenant soin de choisir des outils limitant la segmentation des rhizomes (labour de printemps peu profond, suivi de plusieurs passages de herse). **Evitez la motobineuse.**